

LES POSTES

LA LIVRAISON DU COURRIER À BROCHET
(MAN.)

M. Robert Simpson (Churchill): Ma question, monsieur l'Orateur, s'adresse au ministre des Postes et des Communications. Je viens de recevoir un télégramme que j'aimerais lui envoyer. Il signale que les habitants de Brochet, Manitoba, n'ont pas reçu de courrier depuis le 17 octobre, bien que des avions y atterrirent tous les jours, déposant et amenant voyageurs et marchandises. Je lui demande de faire une enquête à ce sujet.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député a peut-être un grief à formuler, mais je doute que cela soit recevable sous forme d'une question. En tout cas, il a présenté une instance et doit présumer que le ministre en tiendra compte.

M. Simpson: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

[Plus tard]

M. Simpson: Une question complémentaire au ministre des Communications, monsieur l'Orateur. Sait-il que la distribution du courrier a cessé dans la collectivité de Brochet depuis le 17 octobre?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): Je le saurai assurément dans quelques minutes, monsieur l'Orateur.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE
SAINT-PIERRE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): En l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, j'adresse ma question au premier ministre. Le gouvernement a-t-il été officiellement informé d'un accord conclu entre le gouvernement français et un cartel international en vue de faire des investissements de 400 millions de dollars à Saint-Pierre, qui comprendront entre autres la construction d'un casino avec salle de jeux, d'un port libre, d'un aéroport international, de motels, d'hôtels et de boîtes de nuit?

Des voix: Bravo!

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES RESTRICTIONS ANTI-INFLATIONNISTES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au

premier ministre une question à laquelle j'aimerais recevoir une réponse sérieuse.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Ce sera difficile, car il ne fera qu'en rire.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, ma question découle de la déclaration de M. Young: si la politique de restriction échouait, a-t-il dit, les autorités devraient peut-être recourir au chômage partiel sous une forme inacceptable pour tous les intéressés. A ce propos, le premier ministre prendra-t-il ses responsabilités devant la Chambre et devant ce pays et, comme il insiste sur les restrictions, fera-t-il demain ou après demain une déclaration à la Chambre sur la nature de la politique gouvernementale concernant ces restrictions afin qu'elle ait une chance de réussir, et sur l'extension du chômage prévu par le président afin qu'on puisse prévenir ces sombres présages en combattant l'inflation?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): En temps utile et si c'est nécessaire, monsieur l'Orateur.

LA FONCTION PUBLIQUE

LA DISTRIBUTION TARDIVE DES CHÈQUES
DE RAPPEL

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services. Étant donné les assurances données précédemment dans cette enceinte, combien de temps les fonctionnaires devront-ils encore attendre leurs rappels?

M. l'Orateur: La question est litigieuse sous cette forme. Le député peut-il la poser sous la forme habituelle afin qu'elle ne prête pas à controverse.

M. Rose: Monsieur l'Orateur, je m'exprimerai volontiers avec plus de douceur, et j'essaierai de dissimuler le dard en reposant ma question. Étant donné que certains de ces chèques ont déjà trois mois de retard, le ministre peut-il indiquer les mesures prises par son ministère pour résoudre ce problème?

M. l'Orateur: Le député demande une déclaration qui doit normalement figurer à l'appel des motions.

LA SOUVERAINETÉ DU CANADA

LES EAUX EXTRA-TERRITORIALES
DE L'ARCTIQUE

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Je désire adresser une question au très honorable premier ministre.